



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, François Bouchard, greffier de la Ville de Bonaventure :

QU'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Bonaventure aura lieu à huis clos par vidéo-conférence, le jeudi 9 avril 2020, à 15 h 30.

**DONNÉ** à Bonaventure ce 8<sup>e</sup> jour d'avril de l'an deux mille vingt.

François Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier.  
Bonaventure, le 8 avril 2020.